

Annexe du Québec

État des lieux

Population

8 214 700 (2014)

PIB

331 231 M\$ CA (2013)

Pays

Canada

Émissions de GES

78,0 Mt éq. CO₂, soit 9,6 t par habitant (2012)

Introduction

Le Québec est la deuxième province du Canada en termes de population et la première en termes de superficie, occupant un territoire dont la taille est près de trois fois celle de la France. Située dans l'est du Canada, elle est la seule province majoritairement francophone.

À l'échelle canadienne, le Québec présente le plus faible taux d'émission de gaz à effet de serre (GES) par habitant, un taux deux fois moins élevé que la moyenne canadienne, et l'un des plus faibles en Amérique du Nord. En 2012, la quasi-totalité (99 %) de la production d'électricité et près de la moitié de la consommation énergétique du Québec provenaient de sources d'énergie renouvelables.

Le Québec s'investit au sein d'un grand nombre d'organisations et d'alliances internationales, porteuses d'idées ou d'actions novatrices et ambitieuses pour lutter contre le réchauffement climatique. Ses implications incluent :

Marché du carbone et tarification du carbone

- Coprésident avec les Pays-Bas de l'*International Carbon Action Partnership* (ICAP), qui fait la promotion des systèmes de plafonnement et d'échange des droits d'émission (SPEDE) de GES dans le monde
- Partenaire technique dans le cadre du *Partnership for Market Readiness* (PMR) de la Banque mondiale, qui réunit notamment les États-Unis, plusieurs pays européens et des pays en développement et émergents, comme la Chine et le Mexique, qui cherchent à instaurer des mécanismes de marché du carbone à la grandeur de leurs territoires
- Membre de la *Carbon Pricing Leadership Coalition* (CPLC) de la Banque mondiale visant à promouvoir la tarification du carbone et l'utilisation des mécanismes de marché, qui est composée de 17 partenaires gouvernementaux, dont le Québec

États fédérés et régions

- Coprésident (2012-2016) avec le Pays basque et l'Australie méridionale de l'Alliance des États fédérés et des régions du *Climate Group*, lequel fait la promotion d'une économie verte

- Membre du Pacte des États et Régions, une plateforme internationale qui recueille les engagements de réduction d'émissions de GES d'États fédérés et de régions et de l'information concernant les progrès réalisés dans l'atteinte de ces engagements
- Membre actif du Réseau des gouvernements régionaux pour un développement durable (nrg4SD) et participation au Comité directeur qui regroupe notamment la Catalogne, São Paulo, le Pays de Galles et la Bretagne

Actions spécifiques et engagements

Objectifs de réduction de GES

Dès 1992, le Québec s'est déclaré lié à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et il a adopté une cible de réduction de ses émissions de 6 % sous le niveau de 1990 en 2012, suivie en 2009 par une cible de 20 % sous le niveau de 1990 en 2020. Pour atteindre ces objectifs, il s'est doté de deux plans d'action sur les changements climatiques (PACC) visant respectivement les périodes 2006-2012 et 2013-2020. Le dépassement de la cible de 2012 (8 % sous le niveau de 1990) montre que le Québec est sur la bonne voie.

Le Québec a indiqué son intention de poursuivre sa contribution aux efforts internationaux visant à réduire les émissions mondiales de GES en adoptant, en novembre 2015, une nouvelle cible de réduction de 37,5 % sous le niveau de 1990 à l'horizon 2030. Il s'est également doté d'une vision à long terme visant la réduction de 80 à 95 % de ses émissions de GES d'ici 2050, tel que le recommande le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat aux pays industrialisés, en signant le Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial (Under 2 MOU).

Marché du carbone et prix carbone

Le Québec a été un précurseur en Amérique du Nord en donnant un prix au carbone dès 2007 par l'instauration d'une redevance sur les carburants et les combustibles fossiles. Il a ensuite mis sur pied un SPEDE en 2013, qu'il a lié à celui de la Californie en 2014, donnant ainsi naissance au plus grand marché du carbone en Amérique du Nord, dans le cadre de la Western Climate Initiative, et au premier marché du carbone à avoir été conçu et à être exploité par des États fédérés de pays différents. Depuis 2015, le SPEDE couvre environ 85 % des émissions de GES du Québec.

De plus, le gouvernement du Québec a choisi de réinvestir la totalité des revenus de la redevance et du marché du carbone dans la mise en oeuvre de ses plans d'action sur les changements climatiques (PACC 2006-2012 et PACC 2013-2020). Les citoyens, les entreprises, les municipalités et les organismes ont donc accès à de l'aide financière pour réduire leur consommation énergétique, améliorer leurs pratiques, innover et s'adapter aux conséquences des changements climatiques. Entre 2006 et 2020, 4,5 G\$ auront été investis dans l'économie québécoise par l'intermédiaire des diverses mesures de ces plans d'action.

Électricité propre

Si le Québec a l'une des empreintes carbone les plus faibles en Amérique du Nord, c'est principalement en raison de son importante production d'énergie renouvelable.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Québec a poursuivi le développement des ressources hydrauliques amorcé dans les années 1950, portant à plus de 36 000 mégawatts (MW) la puissance totale de ses équipements de production. La filière éolienne a également connu un important développement. On estime qu'à la fin de 2017, la capacité de production éolienne du Québec atteindra

environ 4 000 MW. Des investissements importants ont également été réalisés pour accroître l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle en remplacement des énergies fossiles dans le secteur industriel.

Grâce aux investissements réalisés à ce jour, le Québec dispose d'une quantité importante d'énergie verte qu'il peut utiliser pour réduire ses propres émissions de GES, mais qu'il peut aussi exporter pour aider ses voisins à réduire les leurs. Il s'agit d'un atout non négligeable dans un contexte de lutte internationale contre les changements climatiques et de recherche d'une sécurité énergétique accrue.

Cette énergie est aussi un puissant levier de développement économique partout au Québec. Ce secteur est responsable de milliers d'emplois directs et indirects et contribue à l'essor économique de plusieurs entreprises, municipalités et communautés autochtones.

Efficacité énergétique

Depuis plus de 15 ans, le Québec investit de façon importante dans l'efficacité énergétique et appuie les entreprises dans leur conversion vers des sources d'énergie plus vertes. En effet, dans le cadre de sa Stratégie énergétique 2006-2015, les distributeurs d'énergie et le gouvernement du Québec ont engagé plus de 1,4 G\$ pour générer des économies d'énergie récurrentes totalisant plus de 41,7 millions de gigajoules (GJ).

Mobilité durable

Le gouvernement du Québec a investi près de 800 M\$ entre 2006 et 2014 dans le soutien des organisations de transport pour l'augmentation des services de transport collectif. En matière d'électrification des transports, le gouvernement vise 100 000 véhicules électriques sur les routes du Québec d'ici 2020 et il s'est doté d'un plan d'action 2015-2020 assorti d'un budget de 420 M\$ pour y parvenir. En rendant possible le remplacement du pétrole dans les transports par de l'électricité de source renouvelable, produite localement et disponible à faible coût, l'électrification des transports a un avenir prometteur au Québec.

Le Québec participe, à titre de fondateur, à l'Alliance internationale sur les véhicules zéro émission (Alliance VZE), qui vise à accélérer le déploiement de ces véhicules dans le monde. De plus, dans le cadre de leur Protocole d'entente sur les changements climatiques, le Québec et l'Ontario se sont mis d'accord pour augmenter le nombre de véhicules zéro émission qui circulent sur leurs routes, qui sont les plus achalandées du Canada.

Adaptation

L'expertise en modélisation du climat, en évaluation des conséquences des changements climatiques et en conception de solutions d'adaptation s'est également développée de façon importante au Québec au cours des quinze dernières années, et ce, tant chez les organismes et le gouvernement que dans le secteur privé et les centres de recherche. La création du consortium Ouranos en 2001, avec le soutien du gouvernement du Québec, y a grandement contribué. Le Québec dispose maintenant de scénarios climatiques régionaux qui permettent de mieux prévoir la façon dont les changements climatiques se manifesteront à l'échelle du Québec, une information cruciale pour prévenir les conséquences des changements climatiques et s'y adapter.

Cette précieuse expertise est de plus en plus mise à contribution, tant au Québec qu'à l'étranger, par les entreprises et les municipalités qui souhaitent réduire les coûts associés aux changements climatiques. À titre d'exemple, les cinq plus grandes villes du Québec ont fait appel à cette expertise pour se doter de plans d'adaptation.

Mesures à venir

Le gouvernement du Québec prépare une nouvelle politique énergétique 2016-2025 qui permettra entre autres au Québec d'accroître son leadership en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et d'innovation et de poursuivre le développement d'une économie moins dépendante des énergies fossiles.